



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

# Délibérations du conseil municipal

*Séance du 3 juin 2024*

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 29 mai 2024, s'est réuni le 3 juin 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Lydie CHANEZ pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Séverin PASKIEWICZ, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

Conseillers municipaux absents avec représentation :

Camille BARBAZ à Lydie CHANEZ, Jean-Yves QUETY à Michaël FUMEY

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY

---

### **Objet : Suppression et création de postes Mise à jour du tableau des effectifs**

M. le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination d'agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création de 3 emplois correspondants aux grades d'avancement.

Considérant le tableau des effectifs adopté par le conseil municipal par délibération en date du 6 décembre 2021,

M. le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 35 heures hebdomadaires,
- la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à raison de 23,75 heures hebdomadaires,

- la suppression d'un poste de rédacteur à raison de 35 heures hebdomadaires,
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison de 35 heures hebdomadaires,
- la création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 23,75 heures hebdomadaires,
- la création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décidé d'adopter les suppressions et créations de postes ainsi proposées.

Le tableau des emplois est modifié conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Florent SERRETTE

## Annexe à la délibération DCM\_20240603\_05

## Tableau des effectifs des emplois permanents

Date de la délibération de création	Ouvert aux contract.	Filière	Cat.	Cadre d'emploi	Grade	Libellé de l'emploi	Tps de travail	Pourvu ou vacant
03/06/2024	Oui	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur ppal 2 <sup>ème</sup> classe	Secrétaire de mairie	35 h	Pourvu
04/10/2021	Oui	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Secrétaire de mairie / APC	32 h	Pourvu
06/12/2021	Oui	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Secrétaire de mairie	5 h	Pourvu
03/06/2024	Oui	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint tech. ppal 1 <sup>ère</sup> classe	Agent polyvalent	35 h	Pourvu
11/01/2016	Oui	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint tech. ppal 2 <sup>ème</sup> classe	Agent polyvalent	35 h	Pourvu
03/07/2017	Oui	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Agent d'entretien	15 h	Pourvu
01/12/2014	Oui	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Accomp. de transport scol.	14 h	Pourvu
01/12/2014	Oui	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Accomp. de transport scol.	10,88 h	Vacant
04/10/2021	Oui	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	ATSEM	30,84 h	Pourvu
03/06/2024	Oui	Animation	C	Adjoint d'animation	Adj. d'animation ppal 2 <sup>ème</sup> cl.	ATSEM	23,75 h	Pourvu